

AGRICULTURE



La Commission a proposé de renouveler son feu vert après le rapport d'un régulateur estimant que le niveau de risque ne justifiait pas d'interdire l'herbicide. Th G/Pixabay

L'autorisation du glyphosate sera renouvelée pour dix ans

La Commission européenne a annoncé hier qu'elle allait renouveler l'autorisation du glyphosate, à la suite d'un vote qui n'a pas permis de dégager de majorité sur le sort de cet herbicide.

Conformément à la législation de l'UE et en l'absence de la majorité requise dans un sens ou dans l'autre, la Commission est tenue d'adopter une décision avant le 15 décembre 2023, date d'expiration de la période d'approbation actuelle», explique l'exécutif européen. « La Commission, en collaboration avec les États membres de l'UE, va maintenant procéder au renouvellement de l'approbation du glyphosate pour une période de dix ans, sous réserve de certaines nouvelles conditions et restrictions », poursuit la Commission. Cette dernière a proposé de renouveler son feu vert après le rapport

d'un régulateur européen estimant que le niveau de risque ne justifiait pas d'interdire l'herbicide controversé. Elle prévoit quelques garde-fous et interdit l'usage de cette substance pour la dessiccation (épandage pour sécher une culture avant récolte).

Le glyphosate, substance active de plusieurs herbicides (dont le Roundup de Monsanto, très largement utilisé dans le monde) avait été classé en 2015 comme « *cancérogène probable* » par le Centre international de recherche sur le cancer de l'Organisation mondiale de la santé. À l'inverse, en juillet, l'Autorité européenne de sécurité

des aliments (Efsa) a indiqué n'avoir pas identifié de « *domaine de préoccupation critique* » chez les humains, les animaux et l'environnement susceptible d'empêcher l'autorisation de l'herbicide, tout en reconnaissant un manque de données. Comme lors d'un premier vote le 13 octobre, la majorité qualifiée requise pour valider ou rejeter la proposition de la Commission (soit 15 États sur 27, représentant au moins 65 % de la population européenne) n'a pas été atteinte hier. Sept pays, dont la France, l'Allemagne et l'Italie, se sont abstenus, selon des sources diplomatiques. ■